

SAINT AFFRIQUE BELMONT		Mairie de Belmont sur Rance		LFIF
Usage restreint / VAC		☎ 05 65 99 91 80		
43°49'22"N 002°44'50"E - 1686 ft (60 hPa)				
RWY	12/30 12R/30L	1300 x 20 1010 x 80	5.7 t /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL - Lubrifiant : NIL. O/R.			
COM	A/A 123.500 Mhz			
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	Vol à voile CPA : E-mail : cogecab@free.fr : 06 51 79 91 89 / 06 87 41 21 99 / 05 65 49 44 59			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés, à ceux basés sur les AD voisins (Albi, Ales, Bedarieux, Béziers, Carcassonne, Cassagnes, Castelnaudary, Castelsarrasin, Castres, Cazères, Figéac, Florac, Gaillac, Graulhet, Mende, Millau, Montauban, Montpellier, Muret, Perpignan, Revel, Rodez, Toulouse, Uzès, Villefranche de Rouergue), aux hélicoptères et aux aéronefs autorisés par l'exploitant d'aérodrome. AD réservé aux ACFT munis de radio. Inutilisable hors piste et TWY. RWY bombée : pas de visibilité d'un seuil à l'autre.

Activités diverses :

Activité treuillage planeurs sur piste Non revêtue annoncée sur fréquence A/A.

Pendant l'activité réelle, reconnaissance du site à 3700 AMSL MNM.

AEM sur AD (N° 9019) : 500 ft ASFC, HJ.

SAINT ANDRE DE L'EURO		CASA		LFFD
Usage restreint / VAC		☎ 02 32 37 24 74 ou 06 68 43 03 91		
48°53'51"N 001°15'03"E - 491 ft (18 hPa)				
RWY	05L/23R 05R/23L	1100 x 50 400 x 40	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL disponible : automate. Paiement : carte de crédit, carte TOTAL			
COM	A/A 118.980 Mhz			
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	Club Aéronautique de St André de l'Eure (CASA) : 02 32 37 24 74 / 06 68 43 03 91 E-mail : casa.assos@gmail.com Aéroclub d'Evreux Les Authieux (ACE) : 02 32 37 52 80 - FAX : 02 32 37 57 19 E-mail : aéroclub.evreux@wanadoo.fr Association des usagers Privés de l'Aérodrome de Saint-André-de-l'Eure - Les Authieux E-mail : aupaalstandre@gmail.com Club ULM de St André-de-l'Eure : 02 32 37 63 29 - ulm.saint.andre@gmail.com Association HAM&JAM www.ham-jam.org - E-mail : contact@ham-jam.org			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les AD voisins (Argentan, Bernay, Chartres, Deauville, Dreux, Etrepigny, Evreux, L'aigle, Le Havre Octeville, Le Havre Saint Romain, Mortagne, Rouen, Falaise, Cherece). AD utilisable par HEL basés.

AD interdit à tout vol commercial.

Activités diverses :

Activité de voltige (N° 6250) : axe RWY 05/23, 510 ft ASFC/1000 ft AMSL - 4500 ft AMSL.

LUN-VEN (sauf JF) : 0600-1000, 1200-1800. SAM : 0800-1100, 1300-1800. DIM et JF : 1300-1800.

Voltige interdite le premier week-end de chaque mois. Au-dessus de 1500 ft AMSL, PPR EVREUX APP si TMA EVREUX active.

AEM (N° 8388) : 500 ft ASFC. SR-SS. Vols radiocommandés selon protocole.

SAINT BRIEUC ARMOR		Syndicat mixte Aéroport aéroport de St Briec Armor		LFRT
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 96 94 95 00		
48°32'15"N 002°51'24"W - 452 ft (17 hPa)				
RWY	06/24	2200 x 45	29 F/A/W/U	Revêtue
Balitage	06	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		53 ft
AVT	Carburants : 100LL TRO / JET A1. HOR AVT : JET A1 : LUN-SAM : 0800-1600 - DIM et JF : 1300-1600. Station automate AVGAS 100LL : H 24 avec carte TOTAL. Sans carte TOTAL, AVT possible durant les HOR de JET A1. En dehors de ces HOR, AVT assurés pour les vols commerciaux programmés, EVASAN et service public. Lubrifiants : NIL. Assistance TEL exploitant d'aérodrome. ☎ : 02 96 94 95 00 - FAX : 02 96 94 91 32 Email : aeroport.escale@cotesarmor.cci.fr Assistance aéroportuaire : obligatoire pour ACFT de MTOW > 2.7 t.			
COM	AFIS / A/A 118.450 Mhz			
NAV	NDB SB 353 Khz			

Douanes Police Immigration pour les vols extra-Schengen : bse-saint-brieuc@douane.finances.gouv.fr
- LUN-VEN avec PPR PN 24 HR ; - SAM, DIM et JF avec PPR PN 48 HR
☎ : 09 70 27 51 54 / 09 70 27 49 90 / 06 64 57 53 01. FAX : 02 96 74 57 41.

RFFS Niveau 5.
Niveau 2 ou 5 pour les vols commerciaux programmés, niveau 1 pour les autres vols.
Niveau 2 ou 5 possible sur PPR auprès de l'exploitant d'aérodrome.

MET 0100-2200. RENNES ☎ (IFR) : 02 22 51 54 16.

ATS HX. Activité réelle connue du SIV Rennes 126.950 Mhz.
Pour les vols programmés, les vols commerciaux, EVASAN, MEDEVAC :
- LUN-VEN avec PPR PN 24 HR.
- SAM-DIM et JF avec PPR PN 48 HR et avant 1100 le dernier jour ouvré.
- demande par mail à : aeroport.escale@cotesdarmor.cci.fr
TWR ☎ : 02 96 76 78 24 - FAX : 02 96 94 91 37 - E-mail : tour@cotesdarmor.cci.fr

☎ @ FAX AD : 02 96 94 91 32. E-mail : aeroport.escale@cotesdarmor.cci.fr
Aéroclub des Côtes d'Armor : 02 90 03 23 71 / FAX : 02 96 94 97 04 - acsba@sfr.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. AD accessible aux ULM uniquement sur PPR PN 24 HR ou avant 1100 le dernier jour ouvré, par E-mail à : tour@cotesdarmor.cci.fr - Activité IFR possible.

Danger à la navigation : AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

Activités diverses :

AEM (N° 8974) : 500 ft ASFC. SAM, DIM et JF : 0900-1200, 1400-1900. MER : 1400-1900.

SAINT CHAMOND L'HORME Ouvert à la CAP / VAC	ACB de Saint Chamond et de la vallée du Gier	LFHG
	☎ 04 77 22 03 45	

45°29'31"N 004°32'04"E - 1307 ft (47 hPa)

RWY 10/28 700 x 60 -/-/ Non revêtue

AVT Carburants : 100LL. Lubrifiants : 80 (CIV). HJ sauf LUN.

COM A/A 123.500 Mhz

RFFS Niveau 1.

Activités diverses : Parachutage sur AD (N°449) : APR-NOV : SR-SS. Autres horaires annoncés par NOTAM. FL 140. Activité réelle connue de LYON INFO. Information des usagers sur FREQ A/A.
Vultige N° 6831 suivant axe de piste ; longueur 750 m de part et d'autre de l'ARP, largeur 250 m de part et d'autre de l'axe de piste ; SR-SS ; FL 045/3300 ft AMSL. Evolutions de modèles réduits tous les jours sauf SAM, DIM et JF : 1500-SS (ETE : - 1 HR) dans la zone représentée sur la page ATT 01. (Bande goudronnée : 40 x 8 m).

SAINT CYR L'ECOLE Ouvert à la CAP / VAC	Groupe ADP Paris Aéroport	LFPZ
	☎ 01 60 05 58 09	

48°48'37"N 002°04'24"E - 372 ft (14 hPa)

RWY 11L/29R 890 x 100 / Non revêtue
11R/29L 865 x 60 / Non revêtue

AVT Carburant : 100 LL. Exploitant : Air BP C/O Paris Air Services ☎ : 01 84 73 11 81.
Carte BP : H24. Cartes de crédit et Paiements en espèces : 0800-1700 avec PN de 24 HR.
Toutes réparations ACFT légers.

COM ATIS/V 131.025 Mhz ☎ 01 30 85 09 86
TWR / A/A 118.000 Mhz
SOL 121.950 Mhz

RFFS Niveau 1.

ATS 0800-SS + 30 limité à 1900. Sol : LUN-VEN : 0815-1130, 1300-1500, 1600-1845. SAM, DIM et JF : 0800-1900. HOR CTL Sol communiqués par ATIS.
Chef C. A. : ☎ : 01 30 58 12 60. FAX TWR : 01 34 60 67 30.

☎ @ FAX AD : 01 48 62 00 61. Permanence : 06 69 58 04 03
Redevances : 01 49 75 74 61 ou 01 48 62 07 51 - E-mail : airportfees_lbg@adp.fr
<https://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-compagnies-aeriennes/tarifs-redevances>

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. ULM classes 1, 2 et 5 interdits. Entraînements tours de piste SAM, DIM et JF réservés aux ACFT basés. Utilisation simultanée 11L/29R et FATO interdite, si un des deux aéronefs a une masse de décollage supérieure ou égale à 3180 kg. Du 1er avril au 30 octobre, les SAM, DIM et JF de 1100 à 1300 (ETE : - 1 HR), l'entraînement en tour de piste est réservé aux aéronefs équipés d'un dispositif atténuateur de bruit (silencieux). Cette limitation ne s'applique pas aux départs et arrivées des aéronefs en vol local ou en voyage.

Danger à la navigation :

Risque de confusion avec l'AD de Chavenay (LFPX) : attention à la proximité des circuits de piste et des itinéraires d'arrivée et de départ des 2 aérodromes. Risque de turbulence dans la trouée Est de l'AD par vent de secteur Sud. Restrictions possibles après fortes précipitations.

AEM (N° 8539) à proximité immédiate de la montée initiale 29L et de la finale 11R.

Plafond 80 ft ASFC SR-SS.

SAINT DIE REMOMEIX		ACB de Saint Dié		LFGY
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 29 56 24 62		
48°15'59"N 007°00'27"E - 1187 ft (43 hPa)				
RWY	07/25	870 x 18	5.7 t MAX 0.9 MPa	Revêtue
AVT	Carburants : 100 LL. Automate H24 : paiement carte TOTAL uniquement. Lubrifiants : NIL. Société AEROMECA Grand Est LFGY : aeromeca@orange.fr - ☎ : 06 82 46 90 42			
COM	A/A	119.910 Mhz		
RFSS	Niveau 1.			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
AD réservé aux ACFT munis de radio. Piste 07/25 interdite aux aéronefs dont la masse (MTOW) est supérieure à 5,7 t et aux aéronefs avec turboréacteurs.				
Danger à la navigation :				
Présence possible de parapentes près des collines au Nord et à l'Ouest de l'AD.				
Activités diverses :				
Voltige sur AD (N°6155), axe de piste, longueur 3000 m, centré sur ARP, 1700 ft / 5000 ft AAL. LUN-SAM : 0800-1100, 1300-1800. DIM : 0900-1100, 1330-1800 (ETE : - 1 HR).				

SAINT DIZIER ROBINSON		Ministère des Armées (AAE)		LFSI
Usage restreint / AIP, A VUE		☎ 03 51 73 10 05 - 863 113 1005 (ESCA)		
48°38'01"N 004°54'29"E - 459 ft (17 hPa)				
RWY	11/29	2413 x 45	11 : 34 R/B/W/T 29 : 26 R/B/W/T	Revêtue Non revêtue
	11L/29R	1200 x 100	/	
Balisage	11	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		58 ft
	29	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		52 ft
AVT	Carburant : F34. Lubrifiants : O150. HOR ATS - SAM, DIM, JF : O/R 1 H. 1er échelon : RAFALE - 2ème échelon : RAFALE Accueil tout ACFT AA (Section Accueil Aéronefs SAA). LHOX - OXRB - LOX tout appareil FAF			
COM	ST DIZIER APP	134.775 - 142.450 - 342.000 - 362.300 - 388.800 Mhz		
	TWR	134.775 - 140.175 - 374.875 Mhz		
	SOL	122.100 - 257.800 Mhz		
NAV	TACAN	SDI	CH 87 X	
	ILS 29	SDI	108.900/329.300/75/75 Mhz	
RFSS	OACI : 5 - OTAN : 5. Plan de secours établi avec les préfectures de Haute-Marne.			
MET	0600-1600 ou fin des vols (OBS) ; 0445-1620 ou fin des vols (PREVI) DMA SAINT DIZIER ☎ 03 51 73 14 14 (CIV) - 863 113 1414 (MIL)			
ATS	LUN-JEU : 0730-1620 - VEN : 0730-1400. HN : O/R la veille avant 1530. SAM-DIM-JF : O/R le dernier JO avant 1430.			
☎	03 51 73 10 43 - 863 113 1043 (directeur des vols) 03 25 07 80 15 - 811 113 8015 (Chef de quart) FAX AD : 03 51 73 20 35			

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD à usage restreint et interdit aux ACFT sans radio, sauf PPR du chef CTL.
Survol de l'AD interdit H24 en dessous de 1000 ft ASFC. Inutilisable hors TWY et RWY.
Pour ACFT MIL non basés, PPR obligatoire de l'OPO. Le NR d'accord sera porté en case 18 du PLN.
Dérégation permanente pour les GLD et ACFT légers de l'ACB de Saint Dizier.
LDG RWY 11 et 29 : BAR : levage automatique si l'ACFT roule à 40 kt à moins de 100 m de l'extrémité. Utilisation simultanée RWY revêtue et non revêtue interdite. Présence d'un brin d'arrêt aux deux extrémités de la piste Revêtue.
Activités diverses :
Voltige (NR 6142) : 2500 ft ASFC - FL 055. SR - SS.
Axe RWY non revêtue 11/29 1200 m de part et d'autre du point 48°38'16"N - 004°54'07"E.
Réservée aux membres de l'ACB de St Dizier Robinson selon protocole. Information des usagers : SAINT DIZIER APP ou RAI.

SAINT ETIENNE LOIRE		Syndicat mixte Aéroport Saint Etienne		LFMH
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		Loire (SMASEL) ☎ 04 77 55 71 71.		
45°32'03"N 004°17'50"E - 1325 ft (48 hPa)				
RWY	17/35	2300 x 45	47 F/C/W/T	Revêtue
Balisage	17	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		46 ft
	35	PAPI 3.8 ° (6.6 %)		46 ft

AVT Carburant : 100 LL : Automate H24 par cartes TOTAL. Paiement par carte bleue uniquement durant les heures de service aitaillage. JET A1 : Horaires annoncés par NOTAM. Paiement carte Uvaïr, carte TOTAL et carte revendeur. Lubrifiant : NIL.
Service d'assistance : ☎ 04 77 55 71 71
Assistance, entre autres : enregistrement, trafic, passage, piste, etc...
Assistance obligatoire pour les ACFT de plus de 3 tonnes durant les horaires d'ouverture.

COM ATIS 132.805 Mhz ☎ 04 82 89 48 18
CLERMONT APP 120.500 Mhz
TWR/AFIS/ A/A 119.250 Mhz

NAV NDB EB 379 Khz

Douanes Police - VOL INTRA SCHENGEN ET UE, ou VOL HORS SCHENGEN ET UE : (Royaume-Uni, Irlande, Roumanie, Bulgarie, Chypre, Croatie) autorisé sous conditions de franchises (capitiaux et marchandises), se référer : www.douane.gouv.fr
- VOL HORS SCHENGEN ET HORS UE, ou VOL INTRA SCHENGEN ET HORS UE : (Suisse, Liechtenstein, Islande, Norvège). LUN - VEN : HX O/R PN 24 HR SAM, DIM et JF : le dernier jour ouvrable avant 1700. ☎ : 09 70 27 30 28 (H24, 7/7).

RFFS Niveau 7 O/R PN 30 jours par téléphone. Autres niveaux de service : HOR communiqués par NOTAM. Extensions possibles en dehors HOR pour IFR commerciaux seulement : PPR PN 72 HR par E-mail auprès des opérations.

MET H24 - LYON SAINT-EXUPERY - ☎ (IFR) : 04 72 23 98 08.

ATS TWR : LUN-VEN : 0700-2000, AFIS - Extension possible en dehors HOR et pour IFR commerciaux seulement : PPR PN 72 HR par E-mail auprès des opérations. Extensions d'HOR diffusées sur ATIS SAINT ETIENNE.

☎ @ E-mail AD : operations@saint-etienne.aeroport.fr
ACB Les Ailes Foréziennes : 04 77 36 56 09.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Distances déclarées utilisables : TODA, ASDA et LDA RWY 17 réduites cause présence d'obstacles dans la bande de piste.

Danger à la navigation :

Présence de relief dans la trouée d'envol RWY 17.

Activités diverses :

Voltage sur AD (N° 6811) 3000 AMSL/ 5500 AMSL tous les jours 0800-1900 (ETE : - 1 HR) sur autorisation ST-ETIENNE TWR/INFORMATION et CLERMONT APP.

SAINT FLORENTIN CHEU Ouvert à la CAP / VAC	Communauté de Communes Serein et Armanche ☎ 03 86 80 50 50.	LFGP
47°58'53"N 003°46'37"E - 355 ft (13 hPa)		

RWY	07C/25C	1050 x 80 /	Non revêtue
	07L/25R	1120 x 90 /	Non revêtue
	07R/25L	1035 x 80 /	Non revêtue

COM A/A 120.040 Mhz

RFFS Niveau 1.

☎ @ Les Ailes Florentinoises : 06 79 34 56 43.
Les Planeurs de Saint Flo, CVVSFC. Bureau : 03 86 35 19 17, Piste : 07 67 45 97 00.
ULM de la Forêt d'Othe : 06 08 37 03 76, E-mail : svboconseil@gmail.com

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des pistes accolées interdite.

Piste 07R/25L réservée au treuillage planeurs.

Activités diverses :

Activité de parachutage sur AD (N° 268) : FL 145. ETE : 0600-SS, HIV : 0700-SS. Largages possibles selon protocole. Activité réservée aux signataires du protocole. Information des usagers sur SEINE APP, ou à défaut PARIS INFO ou PARIS ACC. Activité de treuillage planeur sur AD (N° 951) : 2000 ASFC / 2400 AMSL, SR-SS. AEM sur AD (N° 8071) : 500 ft ASFC, SR-SS.

SAINT FLOUR COLTINES Ouvert à la CAP / VAC	Syndicat mixte de gestion de l'aérodrome ☎ 04 71 60 94 95 - 06 80 67 05 78	LFHQ
45°04'30"N 002°59'33"E - 3218 ft (115 hPa)		

RWY	01/19	1310 x 30	2.6/-/	Revêtue
------------	-------	-----------	--------	---------

AVT Carburant : 100 LL, SP 98, HX, O/R. Paiement comptant et par chèque uniquement (possibilité carte Total pour 100 LL). ☎ : 06 95 17 69 20 / 06 89 29 97 75 / 06 80 67 05 78.

COM A/A 120.055 Mhz

RFFS Niveau 1.

☎ @ <http://aerodrome-stflour-coltines.fr> - aerodrome.saintflour@gmail.com
Association des Pilotes de Haute Auvergne (Aéroclub du Cantal) : 04 71 60 94 95.
Ecole ULM : 06 62 81 03 31.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Danger à la navigation :

En période hivernale, prudence recommandée, risque de verglas.

Activités diverses :

Voltige sur AD N° 6760 : axe RWY 01/19, FL 075/ 4200 ft AMSL, SR-SS.

Veille permanente SAINT FLOUR A/A.

Entraînement et épreuves de course au pylône sous circuit avion. SR-SS annoncés par NOTAM.

AEM (N° 9845) au Sud-Ouest de la piste 01/19, 500 ft ASFC, SR-SS. Vol de montgolfière.

Vol d'ULM avec des oiseaux : activité régulière sur et à proximité de l'AD, annoncée sur la fréquence A/A.

SAINT GALMIER		ACB Les Ailes Foréziennes		LFKM
Usage restreint / VAC		☎ 04 77 36 56 09		
45°36'23"N 004°18'18"E - 1269 ft (46 hPa)				
RWY	16/34	650 x 50	/	Non revêtue
COM	CLERMONT APP	120.500 Mhz		
	ST ETIENNE TOUR	119.250 Mhz (en-dehors de la zone R224)		
	A/A	123.500 Mhz (dans la zone R224)		
RFFS	Niveau 1.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Aérodrome réservé aux avions et planeurs dont les pilotes ont été reconnus aptes à utiliser l'aérodrome par un instructeur (ou détiennent une qualification d'instructeur).

Aérodrome utilisable par les HEL et ULM. AD réservé aux ACFT munis de radio.

Décollages et atterrissages interdits à tout aéronef motorisé, sauf atterrissage d'urgence de 1130 à 1315 et de 1900 à 0800 (ETE : - 1 HR).

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N° 419) : FL 150, SAM, DIM et JF: LS-CS+30.

Activité réservée aux pilotes autorisés et selon protocole d'accord en vigueur.

Activité réelle connue de SAINT-ETIENNE TWR, CLERMONT INFO, LYON INFO et MARSEILLE ACC. Autres HOR annoncés par NOTAM.

AEM (N° 9905) : 500 ft ASFC, HOR activation R 224.

SAINT GAUDENS MONTREJEAU		Syndicat Mixte de l'aérodrome de Clarac – Mairie de Clarac		LFIM
Ouvert à la CAP / VAC				
43°06'27"N 000°37'09"E - 1320 ft (48 hPa)				
RWY	07/25	750 x 60	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL - Lubrifiant : 80 CIV HX - ☎ : ACB du Comminges.			
COM	A/A	120.430 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	ACB du Comminges : 05 61 89 13 08. PLANEURS PYRENEES COMMINGES TEL/ FAX : 05 61 95 37 87.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Utilisation simultanée de la piste, par les avions et les planeurs, interdite.

Zone d'alignement créée au QFU 249° (dans les 20 premiers mètres à partir de l'extrémité de la bande).

La présence de planeurs dans cette zone d'alignement protégée par le seuil décalé, n'interdit pas l'utilisation de la piste.

SAINT GIRONS ANTICHAN		Syndicat Mixte de l'Aérodrome de St-Girons Antichan		LFCG
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 61 02 09 09.		
43°00'28"N 001°06'11"E - 1376 ft (50 hPa)				
RWY	15/33 15R/33L	1100 x 30 997 x 50	MTOW 5.7 t /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL. Lubrifiant : W 80. Paiement en espèce ou en CB. Réparations sommaires.			
COM	A/A	118.250 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	ACB De l'Ariège : 05 61 66 11 00 aeroclub09@gmail.com			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Utilisation simultanée des deux pistes adjacentes interdite.

Bande en herbe à utilisation mixte (avions et planeurs) réservée aux usagers basés, balisage diurne de type planeur.

SAINT INGLEVERT LES DEUX CAPS		Aéroclub du Boulonnais		LFIS
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 09 54 16 52 87		
50°52'57"N 001°44'10"E - 443 ft (16 hPa)				
RWY	03/21	603 x 40	2.5 t	Revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	aeroclubduboulonnais@gmail.com			
Danger à la navigation :				
AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.				
AD réservé aux ACFT et ULM munis de radio.				
Persistence de flaques après fort épisode pluvieux sur le premier tiers de piste à partir du seuil 21.				
Activités diverses :				
AEM (N° 8326) : SFC-700 ft AMSL / 260 ft ASFC ; SR-SS.				

SAINT JEAN D'ANGELY SAINT DENIS DU PIN		ACB Angerien		LFJY
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 46 32 19 38		
45°57'55"N 000°31'28"W - 245 ft (9 hPa)				
RWY	10/28	850 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburant : NIL. Lubrifiant : 80. CIV-MIL : HX.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
AD réservé aux ACFT munis de radio.				
Danger à la navigation :				
En raison du profil bombé de la piste, les seuils opposés ne sont pas visibles à partir des points d'attente.				
Une grande prudence est requise pour pénétrer sur la piste.				

SAINT JEAN D'AVELANNE		ACB de l'Espérance de Saint-Jean d'Avelanne		LFKH
Usage restreint / VAC		☎ 06 78 39 44 80		
45°30'57"N 005°40'46"E - 964 ft (35 hPa)				
RWY	02/20	407 x 35	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
Aérodrome réservé aux avions et planeurs dont les pilotes répondent à l'une des conditions suivantes :				
- avoir été reconnus aptes à utiliser l'aérodrome par un instructeur (ou détenir une qualification d'instructeur), - détenir la qualification de vol en montagne.				
Aérodrome utilisable par les HEL et ULM.				
AD interdit aux ACFT d'une envergure supérieure à 12 m du fait de la largeur de la piste.				
Atterrissage obligatoire en piste 20. Décollage obligatoire en piste 02.				
Terrain inondable : en cas de terrain humide, utiliser le seuil décalé à mi longueur de piste.				

SAINT JEAN EN ROYANS		ACB de Royans Vercors		LFKE
Usage restreint / VAC		☎ 04 75 48 61 29		
45°01'35"N 005°18'33"E - 872 ft (32 hPa)				
RWY	14/32	667 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL, sur PPR téléphonique à l'ACB. Lubrifiant : NIL.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
Aérodrome réservé aux avions et planeurs dont les pilotes répondent à l'une des conditions suivantes :				
- avoir été reconnu apte à utiliser l'aérodrome par un instructeur (ou détenir une qualification d'instructeur).				
- détenir la qualification de vol en montagne.				
Danger à la navigation :				
Présence d'obstacles : trouée d'atterrissage RWY 14 et trouée décollage RWY 32 aisi qu'en face des hangars ACB (champs de noyers).				
Par vent secteur Nord, intense activité parapentes sur relief au Sud de l'AD.				
Activités diverses :				
Atterrissage parapentes sur AD au QFU 322°, au Sud de l'indicateur de vent.				
Interdiction gonflage de voiles sur AD et sur zone atterrissage parapentes.				

SAINT JUNIEN		ACB de Saint-Junien et sa région		LFBJ
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 55 02 97 04 - 09 53 14 41 45		
45°54'09"N 000°55'08"E - 903 ft (33 hPa)				
RWY	07/25	585 x 20	5.7 t	Revêtue
AVT	MECAVIA ☎ : 05 55 14 00 23 - 06 62 04 88 98 - 06 70 11 89 74.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFSS	Niveau 1.			
@	E-mail : aeroclubsaintjunien@gmail.com			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
AD réservé aux ACFT munis de radio. Utilisation simultanée des pistes interdite.				
Activités diverses :				
AEM (N° 9074) : 500 ft ASFC-HJ.				

SAINT MARTIN DE LONDRES		ACB Centre de VAV de Montpellier		LFNL
Usage restreint / VAC		Pic Saint Loup		
		☎ 04 67 55 01 42		
43°48'01"N 003°46'54"E - 602 ft (22 hPa)				
RWY	12L/30R 12R/30L	550 x 70 575 x 70	/ /	Non revêtue Non revêtue
COM	A/A	122.505 Mhz		
RFSS	Niveau 1 - HOR ACB.			
@	info@cvmv.fr			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
AD réservé au vol à voile et aux aéronefs basés ou autorisés par l'exploitant.				
Inutilisable après fortes pluies. Utilisation simultanée des pistes interdite. RWY 12L/30R réservée au vol à voile et avions extérieurs (avec PPR PN 24 HR par mail à info@cvmv.fr).				
RWY 12R/30L réservée au vol à voile et aéronefs basés.				
Activités diverses :				
Activité voltige planeurs N° 6892 sur aérodrome. Axe RWY 12L/30R de longueur 2 NM centré sur ARP. 1500 AMSL - 4500 AMSL. SR-SS. Activité réservée aux planeurs basés selon protocole.				

SAINT NAZAIRE MONTOIR		Aéroport du grand Ouest (AGO)		LFRZ
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 40 84 81 53		
47°18'38"N 002°09'24"W - 13 ft (1 hPa)				
RWY	07/25	2405 x 45	46 F/D/W/T	Revêtue
Balisage	07 25	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		58 ft 50 ft
AVT	Carburants : JET A1 : CIV-MIL. LUN-VEN : 0700-2200, SAM : 0800-1600. En dehors de ces HOR, atterrissage possible seulement pour les vols avec PPR avant 1100 le dernier jour ouvrable. Moyens de paiement : cartes bancaires (sauf AMEX), espèces (max 757 euros), carte TOTAL, autres cartes BROKER via FUEL RELEASE AIR TOTAL. ☎ : 02 40 90 02 13 / 06 16 92 09 66 pendant les horaires d'ouverture du RFSS. E-mail : nteleaderssliasnr@nantes.aeroport.fr AVGAS / 100LL : CIV-MIL. Automate : 24/24. Moyen de paiement : cartes TOTAL uniquement. Lubrifiants : NIL.			
COM	NANTES APP	124.430 - 119.400 Mhz (s) (au-dessus de 2500)		
	TWR / A/A	118.950 Mhz		
NAV	NDB	MT	398 Khz	
Douanes Police	Douanes : LUN-VEN O/R avant 1200. SAM, DIM et JF O/R dernier jour ouvrable avant 1200. ☎ : 09 70 27 51 23 - 06 64 57 63 21. E-mail : bse-saint-nazaire@douane.finances.gouv.fr Gendarmerie ☎ : 02 40 45 50 17.			
RFSS	Niveau 5 : LUN-VEN : 0600-2000, SAM : 0700-1700, DIM, JF et LUN-VEN 2000-2300 : PPR obligatoire avant 1100 le dernier jour ouvrable pour les aéronefs de plus de 5.7 t. Niveau 7 : exclusivement pour mouvements BELUGA. ☎ / FAX : 02 40 90 02 13 / 06 16 92 09 66 pendant les horaires d'ouverture E-mail : nteleaderssliasnr@nantes.aeroport.fr			
MET	NANTES - ☎ (IFR) : 02 40 05 29 31.			
ATS	LUN-SAM : 0600-2000. DIM et JF du 01/04 au 31/10 : 0800-1200 ; 1315-1700 DIM et JF du 01/11 au 31/03 : PPR au plus tard le dernier jour ouvrable avant 1200. ☎ : 02 40 84 81 53 - FAX : 02 40 90 02 13.			
☎	ACB de l'Estuaire de Saint-Nazaire Montoir : 02 51 10 82 53.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Distances déclarées pour le décollage RWY 25 depuis l'intersection du TWY B :

TORA = 560 m ; ASDA = 560 m.

Distances déclarées pour le décollage RWY 07 depuis l'intersection du TWY B :

TORA : 1813 m ; ASDA : 1813 m.

Activités diverses :

AEM (N° 9007) : HIV : 0800-1700 / ETE : 0700-1900 500 ft ASFC.

Parachutage sur AD (N° 273) :

AVR-DEC : JEU-LUN et JF. SR-1100 et 1230-SS+30 (ETE : - 1HR). SFC - FL 115.

Activité réservée aux usagers autorisés par la Délégation PAYS DE LA LOIRE selon protocole.

Information des usagers sur SAINT NAZAIRE TWR et NANTES INFO.

SAINT OMER WIZERNES

Ouvert à la CAP / VAC

Ville de Saint Omer.

LFQN**50°43'44"N 002°14'04"E - 249 ft (9 hPa)**

RWY	03/21 09/27	640 x 50 597 x 20	/ 5.7 t	Non revêtue Revêtue
------------	----------------	----------------------	------------	------------------------

AVT Carburant : 100 LL - Lubrifiant : 80. HJ sur PPR.**COM** A/A 123.500 Mhz**RFFS** Niveau 1.

☎ @ ACSTO : 03 21 38 25 42 - @ : contact@acsto.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

Piste 09/27 réservée aux aéronefs basés ou à ceux autorisés après contact avec ACB, E-mail indiqué en rubrique 15 ci-dessous. Piste 03/21 : partie Nord de la piste (avant DTHR 21) inutilisable, distances déclarées réduites.

Danger à la navigation :

Obstacle mobile au seuil 27 (hippodrome, chevaux attelés).

Activités diverses :

Viltige sur AD (N° 6011) : 1700 ft AMSL / 4000 ft AMSL. 0900-SS. Activité réservée aux pilotes autorisés selon protocole. Informations des usagers A/A SAINT-OMER et LILLE INFO.

Activité AEM (N° 8374) : 500 ft ASFC, SR-SS.

SAINT PIERRE D'OLERON

Ouvert à la CAP / VAC

Comité d'Exploitation de l'aérodrome

(COEX)

LFDP

☎ 06 46 87 33 63

45°57'28"N 001°18'41"W - 22 ft (1 hPa)

RWY	10/28	1011 x 50	/	Non revêtue
------------	-------	-----------	---	-------------

AVT Carburants : 100LL. Lubrifiants : 80 D (CIV) HX. Automate TOTAL. SP 98 au club ULM. Paiement espèces ou chèques.**COM** A/A 120.205 Mhz**RFFS** Niveau 1.☎ Les Ailes Oléronaises : 07 84 45 42 44.
Club ULM Oléronais : 06 28 30 63 18.
Air Modèle Club Oléronais : 07 83 43 71 56.
Association des Ailes de Bois Fleury : 06 70 23 32 32.
Association Air-Oléron : 06 62 85 07 40.**Conditions d'utilisation de l'AD :**

AD réservé aux ACFT munis de radio. Roulage interdit hors RWY, TWY et parkings balisés.

Utilisation simultanée de la piste avion et de la bande ULM interdite.

Utilisation simultanée de la voie de circulation ULM et de la bande ULM interdite en raison de leur proximité. Restrictions possibles après fortes précipitations.

Danger à la navigation :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

Activités diverses :

AEM sur AD (N° 9205) : 500 ft ASFC, SR-SS. Selon protocole.

SAINT QUENTIN ROUPY

Ouvert à la CAP / VAC

Mairie de Fontaine Lès Clercs

LFOW**49°49'01"N 003°12'24"E - 325 ft (12 hPa)**

RWY	04/22 14/32	670 x 100 620 x 100	/ /	Non revêtue Non revêtue
------------	----------------	------------------------	--------	----------------------------

AVT Carburant : 100LL. Lubrifiant : W 100 (CIV - MIL). O/R PPR ACB de l'Aisne PN 48 HR. 0700-1000. Paiement comptant.**COM** A/A 123.500 Mhz**RFFS** Niveau 1.**MET** 0400-1600 ☎ : 03 23 50 81 81

☎ @ ACB de l'Aisne : 03 23 68 79 08. E-mail : aeroclub.aisne@wanadoo.fr
ACB de St Quentin Picardie : 03 23 62 00 00 ; aero-club-st-quentin-picardie@orange.fr
ASVRD : 03 23 08 50 43. E-mail : asvrd@asvrd.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

Restrictions possibles après fortes pluies ou neige. AD réservé aux ACFT munis de radio.

Activités diverses :

AEM sur AD (N° 8324) : SFC - 900 ft AMSL / 575 ft ASFC, SR-SS.

SAINT RAMBERT D'ALBON Ouvert à la CAP / VAC	ACB d'Annonay et de la Vallée du Rhône ☎ 04 75 03 19 29	LF LR
45°15'18"N 004°49'29"E - 509 ft (19 hPa)		

RWY	01L/19R 01R/19L	880 x 85 900 x 100	Non revêtue Non revêtue
------------	--------------------	-----------------------	----------------------------

AVT Carburant : 100 LL - Lubrifiants : NIL.
HX, carte de crédit TOTAL ou paiement comptant.

COM A/A 123.500 Mhz

RFSS Niveau 1.

@ aeroclubdannonay.str@free.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des pistes interdites.

Utilisable pour ULM : seuls les ULM de classe 2, 3, 4, 6 sont autorisés.

Danger à la navigation :

Présence possible de parapentes à proximité de la vent arrière 01L/19R.

Activités diverses :

Activité voltige N° 6804, secteur de 1,5 km de longueur et de 500 m de largeur centré sur les deux pistes, orienté 006°/186° ; HJ ; 2500 ft/FL 040.

Activité réservée aux ACFT basés et aux pilotes autorisés par l'exploitant.

SAINT REMY DE MAURIENNE Usage restreint / VAC	ACB Les Ailes de Mauriennes ☎ 09 62 15 07 00	LF KR
45°22'30"N 006°16'40"E - 1399 ft (50 hPa)		

RWY	16/34	757 x 45	-/-	Non revêtue
------------	-------	----------	-----	-------------

AVT Carburant : 100LL. HOR ACB, Lubrifiant : NIL.

COM A/A 123.500 Mhz

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux pilotes qui répondent à l'une des conditions suivantes :

- basés,

- possédant une qualification « montagne roues »,

- autorisés par un instructeur possédant la qualification « instructeur montagne roues ».

AD interdit au trafic commercial avion.

Danger à la navigation :

Atterrissage QFU 156 ° et 336 ° : ne pas descendre en étape de base à moins de 1800 ft AMSL cause ligne HT dans les servitudes de l'AD, parallèle à la piste, non balisée.

L'attention des pilotes est attirée sur la zone d'évolution de parapentes au sud-est du terrain.

Activités diverses :

AEM sur AD (N° 9865) - 500 ft ASFC - SR-SS : activité interdite lors de tout mouvement d'ACFT sur l'AD.

SAINT SULPICE DES LANDES Usage restreint / VAC	ACB Planeurs d'Ille et Vilaine ☎ 02 99 71 04 04	LF SS
47°47'30"N 001°38'37"W - 312 ft (12 hPa)		

RWY	09/27	772 x 80	/	Non revêtue
------------	-------	----------	---	-------------

COM A/A 119.915 Mhz

RFSS Niveau 1.

@ info@planeur35.org

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux planeurs et aéronefs de servitude basés.

Distances déclarées utilisables : TODA RWY 09 et 27 réduites en raison d'une route située à chaque extrémité de piste.

Activités diverses :

Treuilage planeur (N° 936) : SFC - 1500 ft ASFC / 1900 ft AMSL, SR-SS, treuil équipé d'un gyrophare.

Voltige planeur (N° 6355) : 1300 ft AMSL / 4800 ft AMSL, SR-SS, réservée planeurs basés et autorisés par le président du club.

SAINT VALERY VITTEFLEUR		ACB Cauchois		LFOS
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 02 35 97 10 33 ou 06 80 12 82 57		
49°50'07"N 000°39'20"E - 269 ft (9 hPa)				
RWY	06/24	900 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL, HJ O/R ACB. Cartes de crédit non acceptées.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
Danger à la navigation :				
Site susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.				
Activités diverses :				
Activité de voltige (N° 6221) : 1430 ASFC / 1700 AMSL - 3500 AMSL, SR-SS verticale piste Revêtue et 500 m de part et d'autre de l'ARP, PPR ACB.				

SAINT YAN		Aérodrome		LFLN
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 03 85 70 96 43		
46°24'24"N 004°01'16"E - 797 ft (
RWY	15/33	720 x 70	/	Non revêtue
	15L/33R	2034 x 45	24 F/C/W/T	Revêtue
	15R/33L	1200 x 30	5 F/C/W/T	Revêtue
Balises	15L	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		53 ft
	33R	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		52 ft
AVT	Carburant : 100 LL - JET A1. Sauf JF. HOR ATS. En dehors de ces HOR, avitaillement possible après accord sur demande dernier jour ouvrable avant 1500. Païement : espèces, chèques, CB, cartes AEG, virement ou bon modèle 19. ☎ : 06 79 21 64 41.			
COM	ATIS	132.480 Mhz	☎ 03 85 26 60 78	
	SAINT YAN APP	123.405 - 119.505 Mhz (s)		
	TWR A/A	122.300 Mhz		
	SOL	121.805 Mhz		
	STAP	132.480 Mhz	☎ 03 85 26 60 78	
NAV	NDB	SN	430 Khz	
	ILS/DME 33R	SN	111.750/333.350 Mhz/CH 54 Y	
RFFS	Niveau 2 : Sauf JF. HOR ATS. En dehors de ces HOR : PPR PN 72 HR. Niveau 4 : PPR PN 72 HR. ☎ : 03 85 26 60 59 ou E-mail : rffs.lfln@aeroportsaintyan.fr En dehors de ces HOR Niveau 1.			
MET	H24 - BALE MULHOUSE - ☎ (IFR) : 03 68 08 11 03.			
ATS	LUN-VEN sauf JF : ETE : 0600 - 2200 - HIV : 0700 - 2100. En dehors de ces HOR / PPR PN 72 HR auprès de l'exploitant d'aérodrome. ☎ : 03 85 26 60 61 - FAX : 03 85 84 99 55.			
☎ @	SYAB : FAX : 03 85 84 90 97. E-mail : rffs.lfln@aeroportsaintyan.fr ACB Louis Notteghem TEL/ FAX : 03 85 84 94 37. ENAC : 03 85 88 70 00.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux planeurs. RWY revêtue 15R/33L réservée aux aéronefs autorisés par l'exploitant d'aérodrome ou les services ATS.

Activités diverses :

La partie 2 de la CTR peut être déclassée en G au profit de certaines activités spécifiques selon les modalités décrites par le protocole entre les bénéficiaires et le centre de contrôle d'approche de ST YAN.

Activité réelle connue de SAINT YAN APP et CLERMONT INFO.

Activité de parachutisme ascensionnel (1006) dans le NE de l'AD : 1300 ft ASFC, HJ seulement, câble non balisé. SAM, DIM et JF : 0800-1800.

Autres jours : activable LUN - VEN 0800 - 1800 par NOTAM selon protocole (ETE - 1HR).

Voltige sur AD (N° 6458) : ETE : 0600-SS, HIV : 0700-SS, 1500 AAL - FL 045, PPR SAINT-YAN

TWR, ou A/A ; Pour les stages, autorisation délivrée par l'exploitant AD.

AEM (N° 8069) 500 ft ASFC. SAM, DIM et JF : SR-SS hors activation de la CTR SAINT-YAN.

RWY 15R/33L inutilisable durant cette activité.

SAINTE FOY LA GRANDE		CAUDAF		LFDF
Ouvert à la CAP / VAC		@ : saintefoy.aerodrome@gmail.com		
44°51'09"N 000°10'32"E - 282 ft (11 hPa)				
RWY	10/28	1200 x 60	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL - Lubrifiant : 80. (CIV-MIL) O/R : ACB Cercle Aéronautique Foyen. Païement comptant.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

☎ Cercle Aéronautique Foyen : 09 54 16 36 60.
 ULM Club Loisir Aquitaine : 06 84 55 26 98.
 Cercle Vélivole Foyen : 05 53 61 71 79.
 AEM : 05 57 46 58 17.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.
 Utilisation simultanée de la piste par les avions et les planeurs interdite.
 Activité planeurs réservée aux aéronefs basés.

Danger à la navigation :

Par vent du Nord, possibilité de fortes turbulences aux deux QFU.

Activités diverses :

AEM (N° 9143) : 900 ft AMSL SR-SS. Selon protocole.

SAINTE LEOCADIE		Ministère des Armées (ALAT)		LFYS
Usage restreint / VAC, A VUE		Centre de Vol en Montagne ☎ 04 68 06 47 79 - 864 662 4779		
42°26'50"N 002°00'39"E - 4331 ft (155 hPa)				
RWY	07/25	793 x 90	/	Non revêtue
AVT	Carburant : F 34 (MIL) - Lubrifiants : NIL. LUN-JEU : 0700-1600 PPR 1HR - VEN : 0700-1100 PPR 1HR. Hors HOR PN 24 HR - WE et JF : Fermé. Carte SCALP - Service de l'Énergie Opérationnelle (SEO).			
COM	A/A (Activité militaire) 118.625 Mhz			
NAV	NDB	SAL	418 KHz	
RFSS	CAT OACI : 3 - OTAN : 3 Uniquement pendant les périodes d'activité du centre.			
MET	0500-0900 : Lors de la présence de stage. PERPIGNAN.			
☎ @	Fax AD : 04 68 06 47 59 - TEL MIL 864 662 4759 ICARIA : 06 09 30 89 24 - Fax : 04 68 04 12 73 CERDAN : 06 30 77 10 29			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Code de référence AD (OACI) : 1A.
 AD réservé aux ACFT d'Etat, aux ACFT CIV basés et à ceux basés sur l'AD La Llagonne La Quillane
 AD accessible aux autres ACFT sous conditions :
 Le commandant de bord doit :
 - Soit détenir la qualification «montagne»,
 - Soit détenir une qualification de site en cours de validité (mention portée au carnet de vol)
 En outre, si l'ACFT n'est pas basé sur l'AD ou sur l'AD de La Llagonne La Quillane, le commandant de bord doit obtenir une autorisation de poser auprès du chef de centre.
 Modèle disponible au centre de vol en montagne (CVM).
 AD interdit aux ACFT non munis de radio. AD interdit aux ULM non multiaxes.
 AD interdit aux planeurs sauf sécurité des vols. AD interdit aux planeurs ultralégers (PUL).
 FATO / TLOF non conforme, exclusivement réservée aux ACFT d'état.

Danger à la navigation :

La route d'accès à l'ACB perce les dégagements aéronautiques d'environ 1.40 m.

Activités diverses :

Voltige (NR 6856) : Axe orienté 069/249 centré sur ARP. 6000/7500 ft AMSL.
 Activité réservée aux pilotes autorisés par le CDT du centre de vol en montagne et utilisant l'ACFT basé sur l'AD LFYS. HJ exclusivement 0800-1800.
 UAV : Demande d'accès au secteur d'entraînement MIL et environs de l'aérodrome : lettre d'accord obligatoire.

SAINTES THENAC		FAF EETAA 722 (AAE)		LFXB
Usage restreint / VAC, A VUE		☎ 05 46 95 85 03 (Secrétariat commandement)		
45°42'07"N 000°38'10"W - 118 ft (4 hPa)				
RWY	05/23	1100 x 45	16 F/B/W/T	Revêtue
	05L/23R	900 x 80	/	Non revêtue
	05R/23L	900 x 50	/	Non revêtue
	12/30	800 x 100	/	Non revêtue
AVT	Carburant : CIV (ACB) 100 LL. Carte Total uniquement pour distributeur automatique. HOR : Automate carte Total.			
COM	COGNAC APP 132.450 Mhz (au-dessus de 3000') FIS LA ROCHELLE Info 124.400 Mhz A/A 122.400 Mhz Vol à voile MIL 139.800 Mhz			
RFSS	Niveau 1.			
☎	TEL MIL : 865 722 + 4 derniers chiffres du NR de poste. Avion (FFA) - ACB de Saintes : 05 46 93 08 97. Planeur (FFVP) : Les planeurs de Saintonge : 06 99 73 50 44.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD à usage restreint, réservé aux ACFT munis de radio. ACFT basés à plus de 80 NM de la plateforme doivent demander l'autorisation de se poser sur le site au plus tard 24 h avant la venue. Le demandeur doit fournir par : E-mail : ba722.osab.fct@intradef.gouv.fr et ba722-csi.soff-semaine.fct@intradef.gouv.fr ou ☎ 05 46 95 85 26 ou 05 46 95 85 11 au service de permanence les éléments suivants :

- Nom / Prénom ; - Marque / Type d'ACFT ; - Immatriculation ACFT ; - Provenance / Destination ; - Date / Heure prévue d'ARR et DEP.

Une non réponse de la part de la BA722 vaut acceptation de la demande.

Aucun TWY ou acheminement possible entre la RWY 05/23 Revêtue et les RWY Non revêtues.

- RWY 05/23 : Non revêtue. Divisée en deux RWY parallèles : LDG et TKOF simultanés sur les deux RWY interdits.

- RWY 05 L/23 R : Non revêtue. Prioritairement réservée aux planeurs et ACFT de servitude.

ATTENTION REQUISE sur TWY BRAVO, balisage type bande planeur par marquage au sol sans cône blanc pour la limite RWY et TWY. Tenir la trajectoire sol sur TWY BRAVO en restant au Sud des cônes jaunes du TWY.

- RWY 05 R/23 L : Non revêtue. Réserve aux ACFT, utilisable pour les planeurs en cas d'encombrement planeurs RWY 05 L/23 R.

- RWY 05/23 : Revêtue. Réserve aux ACFT MIL et autorisée aux ACFT civils O/R CDT AD MIL

- RWY 12/30 : Non revêtue. Utilisable selon indication manche à air.

- RWY ULM : réservée aux ULM basés, utilisable selon consignes locales 0800-1000 : MAINT et intervention sur RWY et TWY tous les WED.

Activités diverses :

PJE sur AD (NR 367) : SFC - FL 125. MON, WED et FRI : SR-30 - SS+30 TUE, THU : SR-30 - 2359.

Activité annoncée sur SAINTES A/A. Activité réelle connue de LA ROCHELLE INFO et AQUITAINE INFO. Pendant activité LF-R 49 : PJE au dessus de 3000 ft AMSL, PPR COGNAC APP.

Voltige (NR 6715) : Axe de RWY 05/23 Non revêtue longueur 1000 m, 600 / 5000 ft AMSL > 3000 ft AMSL et si LF-R49 L1 et / ou A1 actives : sur autorisation de COGNAC APP.

Activité réelle connue de SAINTES A/A, COGNAC APP, LA ROCHELLE INFO.

AEM (NR 9060) : SFC - 350 ft ASFC / 0700-SS. Vol libre et vols radiocommandés suivant protocole.

Présence de cabine starter mobile en bordure de RWY à 10 m du TWY.

SALON DE PROVENCE		Ministère des Armées (AAE)		LFMY
Usage restreint / AIP, A VUE		☎ 04 13 93 80 00		
43°36'10"N 005°06'29"E - 197 ft (7 hPa)				
RWY	09/27	835 x 42	/	Non revêtue
	16/34	2001 x 45	41 F/C/W/T	Revêtue
	16L/34R	860 x 79	/	Non revêtue
	16R/34L	1100 x 80	/	Non revêtue
Balisage	16	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		64 ft
	34	PAPI 3.5 ° (6.1 %)		25 ft
AVT	Carburant : F18/100 LL - JET A 1 (CIV) - F34 (MIL). Lubrifiants : NIL			
	LUN-JEU : 0645-1545 - VEN : 0645-1345 - SAM, DIM, JF : délai 1 HR.			
	CIV ACFT : J-1 demande d'AVT via le DV (28199) quand venue justifiée par document			
	CDT aérodrome et dans un cadre non touristique : FAX 04 90 17 81 81.			
Paiement par chèque ou carte de crédit.				
Possibilité avec les services techniques de la PAF de réparer un alphajet avec accord préalable du CST 04 90 17 83 27.				
SPAA : standard + poste 23820. Aucun complément hydraulique, oxygène ou azote possible par la Section Accueil Aéronef. Possibilité avec les services techniques de la PAF avec accord préalable du CST.				
COM	SALON APP	135.150 (1) - 142.175 - 142.450 - 372.800 - 362.300 Mhz		
	TWR	122.100 - 130.300 - 232.125 Mhz		
(1) FREQ TRANSIT VFR				
NAV	NDB	SAL	334 Khz	
	TACAN	SAL	CH 98 Y	
	ILS 16	SAL	110.900/330.800/75/75 Mhz	
RFFS	OACI : 5 - OTAN : 4.			
Catégorie OTAN de l'AD : 4. DSOA établi par la préfecture des bouches du Rhône.				
MET	LUN-JEU : 0445-1600 - VEN : 0445-1400 - SAM, DIM, JF : 2 HR avant ETA - 1 HR 30 avant ETD.			
	SALON - Chef station : standard + poste/extension 24813 OBS-PREVI ☎ : 04.90.17.84.09 ou standard + poste 22951			
ATS	LUN-JEU : 0700-1600 - VEN : 0700-1400 - SAM, DIM, JF :			
	Activité réelle connue de : SALON APP ou RAI 135.150 Mhz.			
☎ @	HOR ATS : 04 90 17 81 99 (DV) - Email : dv.ba701@gmail.com			
	Hors HOR ATS : 06 03 01 26 96 (OPC)			
	ACB : MIL uniquement - possibilité restreinte.			
	Chef du GAA : 04 90 17 81 94 - Email : gaa.ba701@gmail.com			
	CDT ESCA : 04 90 17 80 53			
Section Opérations : 04 90 17 81 83				
Chef contrôleur ESCA : standard + poste 24522				
Chef de quart : 04 90 17 83 94 - Email : ba701.esca@gmail.com				

Conditions d'utilisation de l'AD :

Pour les TORA, ASDA et LDA les distances réelles sont disponibles 50 m avant le balisage de fin de RWY. AD réservé aux ACFT munis de radios. AD utilisable de jour et à vue uniquement.
 Survol AD interdit H24 au-dessous de 300 m (1000 ft) ASFC. AD interdit aux ACFT armés.
 AD inutilisable hors TWY et RWY. LDG soumis à PPR PN 24 H adressé au chef du GAA. Le NR d'accord porté en case 18 du FPL. RWY 16/34 : glissante par temps de pluie. BAR AERAZUR F30 type 5 à chaque extrémités de piste hauteur : 1.5 m.

Activités diverses :

PJE sur AD (NR 400) : SFC - FL 085. Autre plafond utilisable 1400 m AMSL.
 LUN-VEN : 0600-0800, 1045-1145, 1630-1800 / SAM, DIM, JF : SR-SS.
 Activité réelle connue de Salon APP et au-dessus de 4500 ft AMSL de Provence APP/AFIS.
 Autres HOR et niveaux d'activité annoncés par NOTAM.
 AEM (NR 9915) : SFC - 820 ft ASFC / SR-SS. Vols radiocommandés selon protocole.
 Activité particulière (NR 13-001) : SFC - 490 ft ASFC / HJ.
 Aéronefs télépilotes en vue non habités, selon protocole.

SALON EYGUIERES		Régie Aérodrome de Salon Eyguieres		LFNE
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 79 23 99 27 / 06 71 41 47 51		
43°39'27"N 005°00'46"E - 247 ft (9 hPa)				
RWY	09/27 ACFT	1280 x 150	/	Non revêtue
	10/28 ULM	450 x 20	/	Non revêtue
	15L/33R ULM	350 x 25	/	Non revêtue
	15R/33L ACFT	1200 x 150	/	Non revêtue
AVT	(CIV) Carburant : 100 LL - Lubrifiants : NIL O/R PPR - ☎ : 04 90 42 02 52.			
COM	PROVENCE INFO	132.300 (SIV 4) -	124.350 Mhz (SIV 2)	
	A/A	119.575 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	FAX AD : 04 42 86 24 60 - E-mail : regie-aerodrome@mairie-eyguieres.fr - "Rossi-Levallois" : 04 90 42 02 52 - contact@aeroclubdoisvallois.fr - "Centre de VAV de la CRAU" : 04 90 42 00 91 / 06 15 94 24 48 - cvvc13@sfr.fr - "Marcel Dassault Provence" : 07 87 41 69 94. - "Nostradamus ULM" : 06 15 50 37 50. - Hangar Voltige "Louis Rouland" : 09 88 66 72 11. - "Collectif hangars Gemmati" : 06 88 41 41 87 - gemmati.bernard@gmail.com			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Auto-information obligatoire, excepté pour les paramoteurs sous la responsabilité du club concerné. Utilisation d'avions lourds (MTOW > 5,7t) interdite sur l'aérodrome sans autorisation préalable de CAA.

Danger à la navigation :

En raison d'une forte activité IFR, il est recommandé de ne pas évoluer en planeur au-dessus de 1000 m (3300 ft) AMSL. L'attention des pilotes est attirée sur la proximité des avions d'armes de la Base Aérienne de Salon et sur l'activité IFR de Salon et Marseille Provence.
 L'aérodrome se situe sur un axe de migration aviaire. Les utilisateurs doivent être particulièrement vigilants, en particulier au quatrième trimestre où des migrateurs peuvent être en repos au sol.
 Le terrain comporte deux aires de pacage à l'ouest de la piste 15R/33L et de part et d'autre de la piste 09/27. Attention aux exceptionnelles intrusions des ovins en dehors de ces aires.

Activités diverses :

Activité de voltige (N° 6930) verticale AD : SR-SS ; 2250 AMSL/3250 AMSL.
 Activité réservée selon conditions fixées par protocole avec le SNA-SSE.
 Activité connue de PROVENCE Info.
 Annoncer début et fin d'utilisation à PROVENCE Info.
 Information des usagers sur A/A.
 AEM (N° 9925) 500 ASFC. SR-SS, contournement obligatoire.
 En circuit basse hauteur ou exercice moteur réduit RWY 15 : rester au nord du bosquet de la pointe NW de la zone AEM.

SARLAT DOMME		Aéroclub du Sarladais		LFDS
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 09 62 10 09 18		
44°47'32"N 001°14'37"E - 979 ft (35 hPa)				
RWY	10/28	745 x 20	< 5.7 t	Revêtue
AVT	Carburant : 100 LL. Automate carte TOTAL Energies : H24. Cartes VISA ou Eurocard, espèces : HX. Lubrifiants : NIL.			
COM	A/A	118.155 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	gestion-ad.lfds@orange.fr - pdt-acs@wanadoo.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Bande gazonnée réservée aux ULM. Utilisation simultanée de la piste revêtue et de la bande gazonnée ULM interdite. Bande gazonnée ULM et parkings non revêtus susceptibles d'être détrempés en période hivernale et après fortes pluies.

Activités diverses :

Activité voltige (N° 6600) : 2500 ft AMSL - 5000 ft AMSL, SR-SS. Activité réelle annoncée sur A/A SARLAT.

Parachutages sur AD (N° 331) : SFC/FL 135, SR- SS+30. Activité réservée aux usagers ayant signé un protocole avec l'exploitant de l'AD. Activité réelle connue de : LIMOGES Information, AQUITAINE Information, RODEZ Information et annoncée sur A/A SARLAT. Activités simultanées voltige et parachutage interdites.

Activité AEM (N° 9142) : 500 ft ASFC, vols radiocommandés selon protocole. Des vols de nuit sont possibles uniquement VEN-SAM-JF : SS-2100.

SARRE UNION		Alsace Aéro Académy		LFQU
Usage restreint / VAC		☎ 06 16 80 13 67		
48°57'03"N 007°04'35"E - 842 ft (30 hPa)				
RWY	08/26 08L/26R	900 x 20 820 x 50	5.7 t (MAX 0.9 MPa) /	Revêtue Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	E-mail AD : alsaceaeroacademy@gmail.com Aéro-Club de la Région de Sarre-Union : 03 69 35 25 22.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les AD voisins (Chambley, Colmar Houssen, Dieuze, Doncourt, Hagenau, Luneville, Metz-Nancy-Lorraine, Nancy-Essey, Saint-Avold, Sarrebourg, Sarreguemines, Saverne, Strasbourg Entzheim, Strasbourg Neuhof). AD utilisable par HEL. Utilisation simultanée des deux pistes interdites. Piste non revêtue 08L/26R inutilisable après pluies prolongées. Distances déclarées utilisables : TODA RWY 26R réduite en raison d'une route située à 35 m de l'extrémité de piste.

SARREBOURG BUHL		Communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud		LFGT
Ouvert à la CAP / VAC				
48°43'06"N 007°04'48"E - 873 ft (31 hPa)				
RWY	04/22 04L/22R	744 x 20 779 x 80	5.7 t / 0.9 MPa/ /	Revêtue Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	ACB de la région de Sarrebourg : 03 87 07 10 27 Sarrebourg VAV : 07 80 54 16 83 ou planeursarrebourg@hotmail.com Sarrebourg ULM : 06 84 42 13 11.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radios. Utilisation simultanée des pistes interdite. Tout TKOF ou LDG d'ACFT est suspendu si un planeur est immobilisé sur la piste non revêtue à moins d'une demi-largeur de la limite SE de celle-ci.

Danger à la navigation :

Proximité de la base aérienne de Phalsbourg Bourscheid et ses procédures IFR associés, notamment si RWY 06 en service. Très forte sensibilité de la piste non revêtue aux intempéries et précipitations.

Présence fréquente de taupinières sur piste non revêtue.

Se renseigner sur la praticabilité de la piste auprès d'un des ACB.

RWY bombée : pas de visibilité d'un seuil à l'autre. Activité vol à voile possible sur la piste en dur.

Activités diverses :

Activité AEM : N°8053 : 500 ft ASFC. SR-SS, selon protocole.

SARREGUEMINES NEUNKIRCH		ACB Espoir Aéronautique		LFGU
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 87 95 33 50		
49°07'39"N 007°06'24"E - 863 ft (31 hPa)				
RWY	05L/23R 05R/23L	714 x 150 714 x 80	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL. Réparations sommaires.			
COM	A/A	120.110 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Danger à la navigation :

Trouée de décollage de la piste 23L percée d'environ 1,7 m par un arbre à 150 m de l'extrémité droite de la piste. ALT au sommet 855 ft.

SAULIEU LIERNAIS		ACB de Saulieu Liernais		LFEW
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 80 64 30 32		
47°14'19"N 004°15'52"E - 1710 ft (62 hPa)				
RWY	05/23	730 x 20	5.7 t / 0.9 MPa	Revêtue
AVT	Carburant : 100LL. Lubrifiants : 80 W - 100 W. HX O/R. Paiement comptant ou chèques.			
COM	CLERMONT Info	120.675 Mhz		
	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	aeroclubsaulieu@free.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation piste 05/23 interdite par composante de vent traversier supérieure à 15 kts cause présence d'arbres dans les surfaces latérales nord et sud.

Activités diverses :

Volitege sur l'AD (N° 6490) suivant l'axe de piste, 1650 ASFC/FL 065, SR-SS, utilisable uniquement par pilotes autorisés. Information des usagers sur A/A.

SAUMUR SAINT FLORENT		Mairie de Saumur		LFOD
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 46 38 48 49 / 02 41 83 31 14		
47°15'24"N 000°06'49"W - 269 ft (10 hPa)				
RWY	10/28	1450 x 30	20 F/A/W/T	Revêtue
AVT	AVGAS 100 LL : Paiement CB exclusivement (LS-30, CS + 30).			
COM	A/A	120.605 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	E-mail : aerodrome@saumur.fr ACB de SAUMUR : 02 41 50 20 27. Planeur Vol à voile Saumurois : 06 88 55 85 00. ULM Saumur Air Moustique : 02 41 52 09 70. École Française de Parachutisme de Saumur : 02 41 50 45 27. Club Aéromodélisme : 06 16 18 48 59. Montgolfière : 06 09 93 95 40. Paramoteur : 06 65 77 96 28.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Taxiways B, D et E de largeur réduite à 9,50 m.

L'usage des taxiways B, D et E est réservé aux aéronefs de MTOW < 5,7 t.

Danger à la navigation :

Par vent de secteur Est supérieur à 15 kt, prudence recommandée en finale RWY 10 (fortes turbulences). Présence d'arbres dans les trouées d'atterrissage et de décollage seuils 10 et 28 et en latéral du seuil 10.

Activités diverses :

Parachutisme sur AD (N° 258) : FL 105 avec extension possible jusqu'au FL 135 par protocole, SR-SS.

Information des usagers sur A/A SAUMUR et NANTES INFO/APP.

AEM N° 8389 sur AD : SFC - 1300 AMSL. MAY - OCT : SR-SS.

Information des usagers sur FREQ SAUMUR A/A.

SAVERNE STEINBOURG		Mairie de Steinbourg		LFQY
Usage restreint / VAC		☎ 03 88 91 15 61		
48°45'12"N 007°25'33"E - 623 ft (23 hPa)				
RWY	15/33	665 x 50	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 98 SP. HX. Paiement comptant.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB de Steinbourg.: 03 88 91 11 41			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les plates-formes ULM voisines (Batzendorf) et AD voisins (Colmar Houssen, Dieuze, Haguenau, Sarrebourg, Sarre Union, Strasbourg Entzheim, Strasbourg Neuhof).

AD utilisable par HEL. Piste inutilisable après fortes pluies.

Circulation des ACFT interdite sur l'aire Revêtue en raison de projection possible de graviers.

Danger à la navigation :

AD très sensible aux intempéries, se renseigner auprès de l'ACB avant utilisation.

Prudence en courte finale : rabattants aux seuils de piste par vent de W/SW.

Activités diverses :

AEM sur AD (N° 8052) : SFC-1000 ASFC /1600 AMSL. SR-SS.

SEDAN DOUZY		Mairie de Douzy		LFSJ
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 24 26 31 48		
49°39'32"N 005°02'12"E - 513 ft (19 hPa)				
RWY	08/26 08L/26R	800 x 30 1000 x 80	5.7 t / 0.9 MPa /	Revêtue Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
☎ @	FAX AD : 03 24 26 84 01 ACB Roger Sommer sauf MAR : 03 24 26 30 36 - FAX : 03 24 56 91 20. ULM SOMMER PASSION : E-mail : contact@ulmsedan.fr - 06 11 57 41 47.			

Danger à la navigation :

En période de pluie, n'utiliser que la piste macadam et le TWY Est en tarmac. Existence d'une dénivellation entre la piste revêtue et la piste non revêtue 08/26. Le roulage sur cette zone est interdit.

Activités diverses :

Treillage planeurs (N° 956) : SR-SS, SFC-2200 ft AMSL. Treuil équipé d'un feu à éclats. Information des usagers sur A/A SEDAN.

Voltage sur AD (N° 6100) : axe accolé parallèlement au Nord de la bande gazonnée 08/26 limité à l'Est par la D 964, longueur 3000 m, largeur 500 m. 1650 ft AAL/5000 ft AAL. SAM, DIM et JF : SR-SS. AEM (N° 8228) : 500 ft ASFC, SR-SS. Réhaussement du plafond à 600 ft ASFC annoncé par NOTAM.

SEMUR EN AUXOIS		Ville de Semur en Auxois		LFGQ
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 80 97 01 11		
47°28'52"N 004°20'35"E - 1051 ft (38 hPa)				
RWY	04/22 04L/22R	732 x 25 620 x 60	5.7 t / 0.9 MPa /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL (CIV) HX ou O/R PN 48 HR à ACB. Paiement par chèque, espèces.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	ACB de Semur en Auxois : 03 80 97 12 04. Laisser un message. E-mail : lfgq@wanadoo.fr - Site web : http://www.lfgq.fr/			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des pistes interdite.

Terrain très mou, piste non revêtue impraticable en hiver et après pluies prolongées, utiliser de préférence la piste revêtue (Attention, profil longitudinal bombé, pente moyenne 2,5 % sur les 150 premiers mètres à partir de l'extrémité NE).

Activités diverses :

Voltage sur AD (N° 6489) : axe piste 04/22, 1700 ASFC / FL055 SR-SS, sur autorisation.

Information des usagers sur A/A.

AEM sur l'AD.

SERRES LA BATIE MONTSALEON		Michel Huici		LFTM
Usage restreint / VAC		☎ 06 75 78 17 42		
44°27'26"N 005°43'38"E - 2328 ft (84 hPa)				
RWY	18/36	650 x 90	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés. Utilisable sans restriction au vol à voile, avions de servitude, HEL et avions pilotés par les pilotes titulaires d'une qualification montage.

SEZANNE SAINT REMY		Groupement aéronautique Sézannais		LFFZ
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 26 80 66 40		
48°42'34"N 003°45'46"E - 355 ft (12 hPa)				
RWY	06L/24R 06R/24L	950 x 50 950 x 80	/ /	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL, UL 91 - HX. Paiement comptant chèque ou espèce.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB Sézannais - Les Goëlands - ULM Club.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des deux pistes interdite.

SISTERON VAUMEILH		ACIS (Aéroclub International Sisteron)		LFNS
Usage restreint / VAC		☎ 04 92 62 17 45		
44°17'12"N 005°55'45"E - 1778 ft (64 hPa)				
RWY	17/35	950 x 80	/	Non revêtue
COM	A/A	120.050 Mhz		
RFFS	Niveau 1			
@	E-mail : aeroclubsisteron@gmail.com			
Conditions d'utilisation de l'AD :				
Aérodrome réservé aux aéronefs basés, au vol à voile et aux avions de servitude.				
Utilisable par les hélicoptères dans les conditions définies par la DSAC-SE.				
AD réservé aux ACFT munis de radio.				
Activités diverses :				
Voltage sur AD (N° 6911) : 2450 ft AMSL - FL 065.				
MAR-SEP : 0800-1000, 1700-SS (ETE : - 1HR). OCT-FEB : HJ.				
Treuilage planeurs (N° 1003) : 4000 ft AMSL. HJ. Câble non balisé. Treuil avec gyrophare à éclats.				
Info des usagers sur SISTERON A/A.				

SOISSONS COURMELLES		Communauté d'agglomération du Soissonnais		LFJS
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 23 53 88 40		
49°20'42"N 003°16'59"E - 518 ft (19 hPa)				
RWY	07/25	870 x 60	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL. PPR ☎ : 06 20 94 03 65. Paiement comptant.			
COM	A/A	120.380 Mhz (commune avec CHATEAU THIERRY)		
☎ @	Sur AD : GAAS (Groupement des Associations Aéronautiques de Soissons). TEL/FAX : 03 23 74 84 01 - 06 81 14 03 00 - E-mail : gaas@orange.fr Les Ailes Soissonnaises : 03 23 74 85 00 - E-mail : ailes-soiss@wanadoo.fr ASVS (vol à voile) : 03 23 74 82 97 - E-mail : asvsoissons@gmail.com ACAAS Constructeurs Amateurs - (contact via Les Ailes Soissonnaises).			

Conditions d'utilisation de l'AD :
AD réservé aux ACFT munis de radio.
Danger à la navigation :
Etat médiocre de la plateforme après fortes pluies.

SOLENZARA		Ministère des Armées (AAE)		LFKS
Militaire / AIP, A VUE		☎ 04 20 61 84 84 (STD)		
41°55'35"N 009°24'19"E - 29 ft (1 hPa)				
RWY	18/36	2627 x 45	25 F/C/W/T	Revêtue
Balisage	18 36	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.2 ° (5.6 %)		33 ft 55 ft
AVT	Carburants : F34 - S 1744 Lubrifiants : O133 - O135 - O138 - O147 - O150 - O155 - O156 - O159 - O162 - O192 HOR ATS. OXRB - LOX - LHOX. Possibilité de remise en oeuvre, toute la flotte française, OTAN F16.			
COM	SOLENZARA APP	119.900 - 142.450 - 233.625 - 387.900 - 248.250 Mhz		
	TWR	118.350 - 301.200 Mhz		
	SOL	122.100 - 257.800 Mhz		
NAV	TACAN	SZA	CH 87 X	
	ILS 18	SZA	109.100/331.400/75/75 Mhz	
RFFS	OACI : 7 - OTAN : 6 - Autre niveau : O/R PPR 48HR. Plan de secours établi avec les préfetures Haute Corse et Corse du sud.			
MET	LUN-JEU : 0445-1615 (ou fin d'activité) ; VEN : 0445-1045 (ou fin d'activité) ☎ 04 20 61 84 44 (OBS / PREVI) - ☎ MIL 864 126 2623 Centre MET associé : ISTRES.			
ATS	LUN-JEU : 0715-1615 ; VEN : 0715-1045 Pour ACFT MIL : VEN après midi, SAM, DIM : O/R la veille avant 1600. Jours fériés : ACFT MIL O/R la veille avant 1100. ☎ 04 95 56 85 96 - ☎ MIL 811 526 5001 (APP)			
☎ @	Email : ba126-semainebase-h24@intra.def.gouv.fr APP : 04.95.56.85.96 - MIL : 811.526.5001 Section OPS : 04.95.56.84.43 - MIL : 811.526.5091 DV : 06.24.73.63.21 TEL 864.126.2628			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Survol de l'AD interdit H24 en-dessous de 300 m (1000 ft) ASFC.

Quel que soit le QFU : circuit côté mer.

BRA possibles en place au QFU en service. PPR obligatoire OPS.

Le NR PPR devra obligatoirement figurer case 18 du FPL.

Section OPS : HOR ATS ☎ 04 95 56 84 43 - ☎ MIL 811 526 5091

E-mail : cmc-solenzara-sect-ops.resp.fct@intra.def.gouv.fr

H1 utilisable uniquement pour les ARR et DEP Nord en raison de perturbations radio électriques possibles par le radar d'approche. H3 utilisable uniquement par les HEL de l'EH 01044.

Pénétration de la LF-R 325 interdite lorsqu'elle est active. Pour ACFT hors normes résistances publiées, atterrissage soumis à accord au GAA. Contacter : Section OPS HOR ATS (voir ci-dessus).

SOLLIERES SARDIERES

ACB de Haute Maurienne

LFKD

Usage restreint / VAC

☎ 06 60 47 03 06

45°15'14"N 006°48'04"E - 4255 ft (146 hPa)

RWY	01/19	705 x 60	/	Non revêtue
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

@ achm73@gmail.com

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux pilotes répondant à l'une des conditions suivantes :

- basés ou basés sur les AD voisins (Alberville, Annecy, Annemasse, Barcelonnette, Chambéry Aix les Bains, Chambéry Challes Les Eaux, Chateau Arnoux, Courchevel, Gap, Grenoble Le Versoud, l'Alpe d'Huez, Megève, Méribel, Montdauphin, Saint Jean en Royans, Saint Rémy, Sallanches, Sistéron.)
- et autorisés par un instructeur (ou possédant la qualification instructeur),

- titulaire de la qualification montagne,

- AD utilisable par HEL et ULM.

Activités diverses :

AEM (N° 9875) : 500 ft ASFC, SR-SS.

SOULAC SUR MER

Mairie de Soulac sur Mer

LFDK

Ouvert à la CAP / VAC

☎ 05 56 09 86 16

45°29'38"N 001°05'02"W - 11 ft (1 hPa)

RWY	14/32	770 x 18	< 5.7 t	Non revêtue
AVT	Carburants : 100LL - JET A1 (CIV - MIL). Carte TOTAL H24. Hors carte TOTAL : • 01/07-31/08 : SAM-JEU : 0700-0945, 1200-1445 ; VEN : 0700-0945, 1200-1345 • 01/09-30/06 : LUN-JEU : 0700-0945, 1200-1445 ; VEN : 0700-0945, 1200-1345. O/R ☎ : 05 56 09 86 16. Prévoir un délai d'intervention de 1 à 2 heures. Paiement par chèques ou espèces uniquement. Lubrifiants : NIL - ☎ : 05 56 09 86 16 (HOR AVT).			

COM	A/A	118.450 Mhz
------------	-----	-------------

RFFS	Niveau 1.
-------------	-----------

☎ @ E-mail AD : aerodrome@mairie-soulac.fr
Aéroclub Royan-Soulac : 05 40 90 70 07 - E-mail : contact@aeroclub-royan.com
Centre de Parachutisme de Soulac sur Mer : 05 56 73 60 53 / 06 71 63 83 05
ULM Médoc Océan : 06 07 59 12 99.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Danger à la navigation :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

Fréquents survols de paramoteurs et de montgolfières en marge des activités de l'aérodrome.

Activités diverses :

Activité de parachutage (N° 371) : FL 135. SR-SS. Pour ALT > 2500 ft, PPR AQUITAINE APP.

Info des usagers sur A/A SOULAC.

Activité réelle connue d'AQUITAINE INFO.

STRASBOURG ENTZHEIM

Société de l'aéroport STRASBOURG-

LFST

Ouvert à la CAP / AIP, VAC

ENTZHEIM

☎ 03 88 64 67 67

48°32'31"N 007°38'04"E - 505 ft (19 hPa)

RWY	05/23	2400 x 45	76 F/C/W/T	Revêtue
Balissage	05	PAPI 3.5 ° (6.1 %)		52 ft
	23	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		58 ft

AVT Carburants :100LL-JET A1. Lubrifiants : NIL. ☎ : 03 88 64 67 78.
 SHELL AVIATION : DIM-VEN : 0430-2130 - SAM : 0430-2030.
 En dehors de ces HOR, sur déclenchement de l'astreinte (Forfait 300 € selon cas), AVT assuré aux seuls vols commerciaux programmés ou retardés, ainsi qu'aux vols d'Etat et aux EVASAN. (Astreinte ☎ : 03 88 64 69 33).
 Paiements acceptés : Espèces : MAX 3000 €. Cartes de Crédit : Carte Bleue, Visa, Mastercard.
 Cartes de Crédit Aviation : Shell carnet, Avcard, Aerofuel overseas, Air routing, Colt, Netjets, Uvair, World fuel services AEG, Rockwell Collins.
 STRASBOURG HANDLING ☎ : 03 88 64 73 93 / 06 34 56 45 76.
 FAX : 03 88 64 67 92. E-mail : sxb.executive@aviapartner.aero

COM STRASBOURG Info 120.700 (1) - 119.580 Mhz (2)
 ATIS 126.930 Mhz ☎ 03 88 59 94 16
 STRASBOURG APP 120.700 (1) - 119.580 (2) - 133.100 Mhz (s)
 TWR 119.250 Mhz
 SOL 121.805 Mhz
 (1) Secteur Ouest. (2) Secteur Est.

NAV VOR-DME STR 115.6 Mhz/CH 103X
 ILS/DME 23 STZ 109.550/332.450 Mhz/CH 32Y
 ILS/DME 05 ENT 108.550/329.750 Mhz/CH 22Y

Douanes 0500-2200 et avec PN de 24 HR pour HOR nuit.

Police

RFFS Du 1er NOV au 31 MAR : - 0500-2255 : niveau 7, - 2255-0500 : niveau 5.
 Du 1er AVR au 31 OCT : - 0400-2155 : niveau 7.
 - modulation possible sur demande dans un délai de 48 HR en jour ouvré : niveau 8.

MET H24 - BALE MULHOUSE - ☎ (IFR) : 03 68 08 11 08.

ATS H24. FAX : 03 88 59 91 20. E-mail : strasbourg.atm-procedures@aviation-civile.gouv.fr

☎ FAX AD : 03 88 68 82 12
 CASE (Cercle Aéronautique de Strasbourg-Entzheim) : 03 90 29 74 59

Conditions d'utilisation de l'AD :

FATO à usage exclusif de la Sécurité Civile et suivant instructions de Strasbourg TWR.

Interdit aux planeurs, motoplaneurs, aérostats et ULM.

ACFT du chapitre 2 de l'annexe 16 OACI : interdit H24.

Autres aéronefs : TKOF interdits entre 2230 et 0500. (ETE : - 1 HR).

En cas de retard d'un vol commercial passager programmé, dont la marge cumulée est inférieure à 10 EPNdB, au-delà des horaires précitées, la compagnie aérienne ou son représentant transmet sa demande à l'exploitant de l'AD (superviseur de service de la SASE joignable au 03 88 64 69 85) qui traite sa demande. A l'ARR sur le parking Bravo notamment, les pilotes sont invités à vérifier qu'ils arrêtent correctement leur ACFT sur une barre d'arrêt visible depuis la gauche du cockpit.

Danger à la navigation :

Présence d'un obstacle de type clôture balisée d'une hauteur de 2,5 m dans la bande de piste à 120 m du seuil 05 entre les RDL 179° et 209° et entre les RDL 249° et 279°.

Activités diverses :

Vol libre et AEM à Mundolsheim jusqu'à 500 ft ASFC.

STRASBOURG NEUHOF		EUROMETROPOLE		LFGC
Ouvvert à la CAP / VAC		☎ 03 68 98 50 00		
48°33'13"N 007°46'39"E - 459 ft (17 hPa)				
RWY	17L/35R 17R/35L	819 x 60 700 x 80	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : AVGAS 100 LL - JET A1. Paiement par CB ou carte AEGFuel avec préavis conseillé au ☎ 07 72 07 16 06.			
COM	APP STRASBOURG A/A	120.700 Mhz 126.880 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB d'ALSACE : 03 88 34 00 98 PARA-club : 03 88 84 48 48 VAV : 03 88 44 41 99. POLYGONE 67 : 03 88 84 51 15 A3P - Association Pilotage-Passion-Polygone : 06 30 49 34 38			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Utilisation simultanée des pistes avions et planeurs interdite. Voie de circulation revêtue : largeur 5 m. AD réservée aux ACFT munis de radio.

Activités diverses :

Parachutages sur AD (N° 222) : FL 195 . LUN-VEN : 0730-1100 et 1300-SS (ETE : -1HR).
 SAM, DIM et JF : 0730-SS (ETE : -1HR). Activité connue de STRASBOURG APP et REIMS ACC.
 Activité annoncée par ACFT largueurs sur A/A NEUHOF. Activité selon protocole. Treuillage planeurs jusqu'à 1800 ft AAL. Activité annoncée sur FREQ A/A et par feu orange tournant.

PAS DE TEXTE